

BONNES NOUVELLES *du futur*

Complexes ou inquiétantes, anxiogènes ou lassantes – selon –, sont les nouvelles qui nous parviennent journalièrement de tous côtés. Alors qu'en fait les nouvelles positives foisonnent : elles sont là, sous notre nez pour l'instant masqué, et elles sont de tout type. De son côté, Le Mag' s'est intéressé aux grands projets auxquels s'attelle actuellement le canton du Jura : autant de grands signes (il y en a de petits aussi, pas moins porteurs d'espoir), autant de preuves, que malgré les blessures infligées la vie ne recule pas, ni notre courage et solidarité, ni notre créativité, ni notre économie. Voici une vue « aérienne » de six projets, pour nous rappeler que le futur, lointain ou immédiat, nous envoie bien souvent de bonnes nouvelles. N'y voyez pas un palmarès : le choix n'a pas été simple.

Pablo Davila



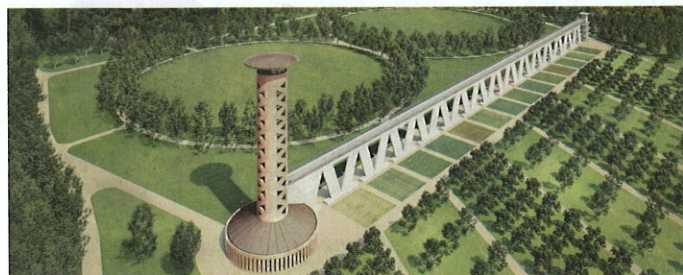
RÉSIDENCE DU PARC DE LA SORNE, PREMIER ÉCOQUARTIER JURASSIEN

Avant d'avoir enfin pu démarrer le mois passé, le projet de l'écoquartier à Delémont a dû essuyer une cinquantaine d'oppositions depuis sa planification initiée en 2007 par le Département de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Travaux publics (UETP). Devenu la propriété de l'architecte genevois Michel Acquaroli, qui l'a renommé « Résidence du quartier de la Sorne », le projet dressera le nouveau quartier sur quelque 18'000 m² entre la rue Auguste-Quiquerez et la Sorne, en tout neuf immeubles comprenant 350 logements. La résidence répondra aux exigences de la société à 2000 watts. Ses bâtiments aux toits végétalisés et équipés de panneaux solaires photovoltaïques ainsi que de pompes à chaleur et panneaux solaires thermiques, ainsi que de bornes de recharge dans le parking souterrain (toutes infrastructures financées par les Services industriels de Delémont, les SID), conjugueront nature en ville, espaces publics, espaces de détente et mobilité douce. L'écoquartier a d'ailleurs convaincu les plus hautes instances du pays en matière de développement territorial et d'énergie (OFEN et ARE) qui l'ont inclus parmi les rares projets retenus par la Confédération dans le programme « Quartiers durables by SMÉO ». Coût estimé : entre 120 et 130 millions de francs.

L'écoquartier « EUROPAN 9 – Gros Seuc », dont la planification a été initiée en 2007 par le Service UETP, verra bientôt le jour au bord d'une Sorne désormais plus tranquille et plus naturelle grâce à « Delémont Marée Basse ». Ses bâtiments aux toits végétalisés, équipés de panneaux solaires, conjugueront nature en ville, mixité sociale et intergénérationnelle, espaces publics et de détente, et mobilité douce, en offrant à terme plus de 300 nouveaux logements. Ce nouveau morceau de ville a convaincu les plus hautes instances du pays en matière de développement territorial et d'énergie qui l'ont inclus parmi

les rares projets retenus par la Confédération dans le programme « Quartiers durables by SMÉO ».

L'Ecoquartier devient aussi l'un des rares projets de Suisse, à porter le label Site 2000 Watts, qui souligne sa conformité aux critères les plus exigeants en matière de développement durable. Au cœur de la ville, près de la gare et des écoles, à 10 minutes à pied de la Vieille Ville, l'écoquartier permet à la ville de croître en améliorant la qualité de l'habitat, dans le respect des impératifs économiques, écologiques et sociaux.



LAND ART, UN MESSAGE D'ESPOIR LANCÉ AU FUTUR

Le projet Land Art, caractérisé par l'apport architectural de Mario Botta, pourrait devenir le symbole de ce que l'être humain est capable de faire de mieux sur cette planète en souffrance... lorsqu'il allie amour de la nature et savoir-faire, ingéniosité et créativité, courage et détermination. Sur les 2 hectares du site situé à Bonfol, ce projet n'est autre que l'assainissement de ce qui fut l'une des plus grandes décharges industrielles de Suisse. Mais le projet va beaucoup plus loin. Par la réalisation de cette œuvre aussi belle que magistrale, il vise à créer un lieu de mémoire et de réflexion, de transmission et d'apprentissage, de vie et de détente, comprenant un arboretum évolutif sous la forme d'une « forêt jardinée », deux grands cercles de chênes (400m de circonférence), un labyrinthe végétal, un mur-pont et une impressionnante tour panoramique de 40 mètres. Le budget de construction et d'implantation s'élève à env. 5 mio de francs. Une fondation, chargée de rassembler des fonds, a été créée : « Mémoire, Art et Forêt - Bonfol ». Nota bene : selon les engagements juridiques en force, la Chimie bâloise devra remettre en état le site avec la déconstruction du mur, des voies de chemin de fer et la plantation de la forêt. Lien : landartbonfol.ch